Groupe CSA

Nous visons LE BIEN COLLECTIF

UN MONDE MEILLEUR, PLUS SÛR ET PLUS DURABLE POUR TOUS.

Rapport Annuel 2015-2016

Table des matières

Président-directeur général – Message de bienvenue	2
Sécurité	3
Durabilité	4
Commerce mondial	5
Message conjoint – Président du conseil d'administration et président-directeur général	6
Conseil d'administration	10
Comité executive	11
Finances	12
Rapport de l'auditeur indépendant	13
État consolidé de la situation financière	15
État consolidé de l'évolution de l'actif net	16
État consolidé du résultat net	17
État consolidé du résultat global	18
Tableau consolidé des flux de trésorerie	19
Notes annexes	20

Président-directeur général - Message de bienvenue

Depuis mon entrée en fonction au Groupe CSA en novembre dernier, je suis très impressionné par les connaissances et l'engagement de nos membres, qui nous ont bâti il y a longtemps une solide réputation en matière de bien collectif. L'amélioration considérable qu'apportent les normes du Groupe CSA à notre quotidien et à la croissance des entreprises du Canada et du monde entier m'impressionne tout autant. Je suis ravi d'avoir la chance de travailler avec des membres, des clients, des employés et notre conseil d'administration au sein d'une organisation qui crée brillamment à l'aide de normes un monde meilleur, plus sûr et plus durable.

C'est avec beaucoup de fierté que je vous fais part du nouvel énoncé de mission pour le Groupe CSA, qui met en évidence notre principe clé de contribution au bien collectif, par l'entremise de nos membres, et reflète notre intention de garantir que les activités d'établissement de normes que mène notre organisation sans but lucratif constituée de membres se situent une fois encore à l'avant-plan de la mission et du modèle opérationnel du Groupe CSA.

« La mission du Groupe CSA consiste à représenter les intérêts de ses membres en favorisant la création d'un monde meilleur, plus sécuritaire et plus durable, principalement grâce à l'établissement de normes, à la recherche technique et à la formation dans les domaines pertinents. Par l'intermédiaire de ses filiales commerciales de classe mondiale, le Groupe CSA s'engage à mener des activités de mise à l'essai et de certification, et d'autres activités connexes qui appuient l'organisation sur les plans technique et financier. »

Pour moi, il ne fait aucun doute que la mesure ultime de notre succès sera notre contribution au bien collectif. Dans l'ensemble de ce rapport, vous découvrirez comment nous avons contribué au bien collectif durant la dernière année. Nos normes – et leur application – ont contribué à améliorer la sécurité, ont favorisé la durabilité et ont alimenté le commerce mondial.

Dans trois ans à peine, le Groupe CSA célébrera une grande étape : sa 100e année d'exploitation. Je suis heureux de diriger cette formidable organisation lors d'une période aussi importante, et je me réjouis à l'idée de collaborer avec vous tous afin d'explorer de nouvelles idées et d'établir de nouveaux points de référence en matière de leadership, d'excellence et de rendement concernant nos normes.

David Weinstein
Président-directeur général
Groupe CSA

Sécurité

NOUS FAISONS APPEL AUX CONNAISSANCES DES EXPERTS POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ… CE QUI AIDE À PRÉVENIR LES BLESSURES, LES MALADIES ET LES DÉCÈS.

Promouvoir des pratiques plus sûres pour les opérations de recherche et sauvetage

Notre nouvelle norme relative aux opérations de recherche et sauvetage sert de référence nationale pour la préparation du matériel et des modèles de prestation des programmes de formation, une première pour le Canada. Les Canadiens peuvent ainsi être assurés que les équipes de partout au pays possèdent des compétences uniformes qu'elles pourront mettre en pratique pour secourir les personnes manquant à l'appel.

Protéger les infrastructures souterraines

Les infrastructures souterraines traversant le Canada représentent un réseau complexe de tuyaux et de câbles qui fournissent l'électricité, les télécommunications, l'eau et les services d'égout, de même que le gaz naturel et l'huile pour chauffer nos foyers et entreprises. La nouvelle norme du Groupe CSA vise à prévenir les dommages que pourraient subir ces infrastructures et à atténuer les risques inutiles auxquels sont exposés les travailleurs et le grand public.

La lutte contre la fraude et le commerce de la contrefaçon dans le monde

En 2015-16, nous avons détecté environ 2 millions de produits à la frontière nord-américains portant des marques de certification non autorisées du Groupe CSA. En outre, l'équipe anti-contrefaçon du Groupe CSA a enquêté sur plus de 200 incidents et a émis sept alertes publiques pour les produits dangereux, y compris un sèche-cheveux, emballages résistant à l'enfant, les appareils à gaz, produits d'éclairage, des bottes de sécurité et plus encore.

Intégrer les derniers progrès de la technologie

Nous avons révisé le principal code canadien pour l'installation sécuritaire des appareils et de l'équipement au gaz et au propane, ainsi que le code sur le stockage et la manipulation du propane; ces deux codes, maintenant plus complets et plus pratiques, devraient être adoptés dans les lois de toutes les provinces et de tous les territoires. De la même façon, notre norme sur les canalisations de pétrole et de gaz comprend des exigences de sécurité accrues. Le document en entier est offert en version interactive pouvant être téléchargée à partir de n'importe quel appareil mobile et consultée à distance, au travail.

Durabilité

NOUS ÉLABORONS DES NORMES ET DES SOLUTIONS DE POINTE…
CE QUI STIMULE L'INNOVATION ET INSPIRE UNE GÉRANCE EFFICACE.

Diriger des initiatives liées aux changements climatiques

Le Groupe CSA a joué un rôle de premier plan dans l'organisation et l'animation d'un événement parallèle officiel lors des réunions tenues à Paris, en décembre dernier, dans le cadre de la 21e session de la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Lors de cet événement de l'ISO, des experts internationaux du domaine du carbone ont discuté des moyens d'améliorer la collaboration entre les organisations internationales d'élaboration de normes, et des approches, méthodes et secteurs qui pourraient apporter la plus grande contribution à l'industrie et aux gouvernements.

Promouvoir des pratiques réduisant la quantité de déchets produits

Une nouvelle directive concerne la gestion responsable des matériaux en fin de vie. Elle aide les fournisseurs de services et les producteurs de déchets à réduire les répercussions négatives sur l'environnement des pratiques de gestion des déchets. De plus, elle encourage le rendement environnemental et l'innovation dans le respect d'une structure cohérente visant la reddition de comptes et la responsabilisation.

Parvenir à un consensus général concernant la durabilité des appareils

Notre norme de durabilité pour les machines à laver à usage domestique, élaborée conjointement avec l'AHAM et UL, a obtenu l'accréditation de l'American National Standard Institute (ANSI) en tant que norme nationale américaine. En outre, elle satisfait aux exigences du Conseil canadien des normes (CCN). Cela signifie que la norme a été élaborée grâce à un processus de consensus et qu'elle a fait l'objet d'un examen public approfondi et élargi. La nouvelle norme, qui facilitera l'évaluation des conséquences sur l'environnement des machines à laver à usage domestique, s'inscrit dans une série de normes qui tiennent compte de la durabilité du cycle de vie des produits.

Commerce mondial

NOUS OFFRONS DES SERVICES TECHNIQUES INÉGALÉS… QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES CLIENTS, QUEL QUE SOIT L'ENDROIT DANS LE MONDE OÙ ILS FONT DES AFFAIRES.

Mieux servir les marchés des technologies de pointe

Notre nouveau laboratoire de pointe d'Irvine, en Californie, offre des services d'essai et de certification, lesquels comprennent des services élargis liés aux appareils médicaux, à l'équipement informatique, à l'équipement de laboratoire, à l'équipement industriel, aux appareils d'éclairage, aux appareils à combustion et aux appareils électriques. Notre laboratoire de Cleveland s'est doté d'une capacité de stockage de l'énergie ainsi que d'équipement d'essai afin d'améliorer ses services d'essai pour les emplacements dangereux.

Accroître la capacité d'essai dans le secteur des transports

Nous avons agrandi nos installations de Leyland, au Royaume-Uni, aux fins des essais de véhicules automobiles, ce qui englobe les essais environnementaux. Entre-temps, nous développons notre expertise du transport afin d'inclure les véhicules de tourisme et commerciaux, les véhicules hors route, ferroviaires, aérospatiaux et marins, les véhicules utilisant des énergies de remplacement et les infrastructures. À Langley, en Colombie-Britannique, nous avons ouvert un laboratoire pour la mise à l'essai et la certification de systèmes de stockage de carburants sous haute pression et d'autres composantes utilisées sur les véhicules à émissions faibles ou nulles. Le Groupe CSA est devenu un centre d'excellence pour les composantes et les systèmes des véhicules à hydrogène gazeux.

Croître pour servir de vastes zones géographiques

Dans le cadre de notre stratégie de croissance en Asie, nous avons ouvert un bureau à Taichung, à Taïwan. Ainsi, nous élargissons l'empreinte du Groupe CSA et sommes en mesure de fournir des services d'essai et de certification plus pratiques et plus efficaces à nos clients du centre et du sud de Taïwan. Nous en sommes également à ouvrir un bureau et un laboratoire à Tokyo, au Japon, lesquels sont axés sur les secteurs médical et des technologies de l'information.

Message conjoint – Président du conseil d'administration et président-directeur général

LA FORCE GRÂCE AUX NORMES, LE LEADERSHIP EN MATIÈRE DE PROGRÈS SOCIAL.

Durant 97 ans, le Groupe CSA s'est bâti une solide réputation de chef de file en matière de normes au Canada et à l'échelle internationale. La dernière année ne fait pas exception.

Nous avons grandi notre adhésion à la fois au Canada et aux États-Unis, et dépassé nos objectifs pour l'engagement des membres à travers nos communautés en ligne d'intérêt. Inscription sur ces sites a dépassé 45 700 utilisateurs, un taux de plus de 40 pour cent par rapport à l'année précédente de croissance, avec des sessions mondiales de connexion dépassant 20 pour cent. Ces résultats démontrent la valeur de cette plate-forme de l'engagement mondial révolutionnaire.

En 2015-2016, nos membres ont élaboré des normes changeant la donne dans des domaines émergents. Par exemple, une nouvelle ligne directrice sur les systèmes de dénonciation est une première pour le Canada. Elle aidera les organisations à outiller leurs employés afin qu'ils puissent signaler les questions qui soulèvent des doutes au travail en ce qui concerne l'éthique de l'entreprise, la conformité et la santé et sécurité au travail. Notre norme sur les inspections de domiciles constitue également une première. Habilement créée par des membres de comités malgré la résistance de l'industrie au départ, cette norme profitera grandement aux consommateurs. Elle témoigne réellement du pouvoir de l'engagement des intervenants du Groupe CSA et des processus de consensus.

Parallèlement, nos membres ont élaboré et révisé d'importantes normes permettant de garantir la sécurité et la confiance du public dans des domaines tels que la protection des infrastructures

souterraines, les compétences pour les opérations de recherche et sauvetage au sol, les réseaux de canalisations de pétrole et de gaz, et l'équipement au gaz naturel et au propane.

Au total, le Groupe CSA a publié des normes 542, engagé quelque 9 002 membres à travers des réunions du comité, et a réalisé une amélioration de 33 pour cent de la livraison à temps des publications sur l'année précédente. Nous avons également encouragé l'application réussie de ces normes par le biais de formats innovants, tels que notre code de conduite de pétrole et du gaz, qui est maintenant disponible dans un format de périphérique compatible interactif, intelligent, ainsi qu'une vaste gamme de programmes de formation. Nous avons enregistré 18 470 expériences d'apprentissage par le biais de nos cours de formation; formation pour les techniciens du gaz, les travailleurs du pétrole et de gazoducs, les utilisateurs canadiens Code de l'électricité et les établissements de santé qui souhaitent vérifier le contrôle des infections pendant la construction ont été les plus fortement souscrit.

Au-delà de ces paramètres, d'autres progrès ont démontré l'influence et la valeur des connaissances sur les normes et du savoir-faire en matière de mise à l'essai du Groupe CSA à l'échelle mondiale. De plus, notre engagement stratégique auprès des gouvernements et des institutions du monde entier a donné des résultats impressionnants.

Par exemple, nous avons signé notre première lettre d'intention avec le China National Institute of Standardization afin d'encourager la coopération dans plusieurs domaines. Nous avons également conclu un accord avec le Bureau des normes de Trinité-et-Tobago en vue d'échanger l'expertise et les connaissances pour favoriser des relations plus solides avec les entreprises et le gouvernement de ce pays. Dans le cadre d'un partenariat avec DBI Certification, un organisme notifié par les autorités maritimes danoises, nous offrons des services mondiaux d'essai et de certification aux termes d'une directive qui contribue à accroître la sécurité du transport maritime et qui encourage la libre circulation des équipements au sein de l'Espace économique européen. Nous exerçons depuis longtemps nos activités dans le secteur du transport, et nous sommes très heureux d'étendre nos services aux équipements marins.

Notre mission est bien enracinée dans notre riche patrimoine d'élaboration de normes. Cependant, le Groupe CSA s'est presque toujours fait un devoir de promouvoir l'application des normes et d'aider les entreprises à recourir aux services de mise à l'essai et de certification, de façon à prouver la sécurité des produits et à favoriser l'acceptation sur le marché des produits et des pratiques.

En 2015-2016, nous avons fait des investissements considérables dans notre capacité de mise à l'essai et de certification ainsi que dans de nouveaux bureaux pour mieux servir nos clients. Par exemple, plusieurs laboratoires ont ouvert leurs portes ou se sont agrandis afin d'offrir de nouveaux services : à Montréal, au Canada, dans l'industrie aérospatiale et le domaine de l'équipement de protection individuelle; à Cleveland, en Ohio, pour ce qui est du stockage de

l'énergie et de l'équipement situé dans des emplacements dangereux; à Irvine, en Californie, pour ce qui est de l'équipement médical, informatique, de laboratoire et industriel, des appareils d'éclairage, des appareils à combustion et des appareils électriques; à Langley, en Colombie-Britannique, pour ce qui est des systèmes et des composantes utilisés sur les véhicules à émissions faibles ou nulles; et à Leyland, au Royaume-Uni, pour ce qui est des essais de véhicules automobiles, ce qui englobe les essais environnementaux. En Asie, nous avons ouvert des bureaux à Taichung, à Taïwan, et à Tokyo, au Japon.

Ces progrès illustrent la grande importance des normes de par le monde dans les activités commerciales. En résumé, les recettes totales du Groupe CSA se sont élevées à 351 millions de dollars, une augmentation de 11,6 % par rapport à l'année précédente. Nous pouvons signaler que toutes les régions, les unités commerciales et les fonctions d'entreprise ont atteint leurs objectifs commerciaux au cours de la dernière année.

Pour atteindre nos objectifs stratégiques, nous avons investi dans l'engagement et la formation des employés, ce qui comprend le perfectionnement en gestion, la formation en leadership, la formation et le perfectionnement professionnel personnalisés des employés, et notre programme « Cert U » de développement des compétences techniques. Les membres du personnel ont été mobilisés dans le cadre de journées portes ouvertes organisées à nos bureaux de Rexdale et de Cleveland, et d'événements tenus en Europe et en Asie. De plus, nous avons lancé un programme d'attribution de prix afin de stimuler les idées novatrices chez les employés.

Conscient de sa responsabilité sociale, le Groupe CSA a redonné aux communautés en faisant des dons à l'Armée du Salut, à la Harvest Food Bank et à Habitat pour l'humanité, de même qu'en organisant chez les employés des activités de financement, des collectes d'aliments, des collectes de sang et des collectes de dons de bienfaisance. Nous sommes fiers de nos nombreux employés de partout dans le monde qui participent à des initiatives locales de santé et de mieux-être pour des causes telles que Centraide, le Manoir Ronald McDonald, la Fondation canadienne du cancer du sein, la recherche sur le cancer de la prostate, la défense de la protection des enfants et le soutien aux personnes atteintes de sclérose en plaques. Voilà qui en dit long sur la passion de notre organisation pour les causes sociales.

Au cours de la prochaine année, nous prévoyons lancer un ambitieux programme d'élaboration de normes axé sur les besoins et les répercussions sociaux. Ce travail exigera des recherches intensives en vue de découvrir des possibilités dans des domaines émergents et d'améliorer l'application des normes par l'innovation. Nous prenons actuellement des mesures pour nous perfectionner et nous réorienter, et pour investir dans des domaines qui appuient notre mission.

De plus, nous investirons dans des activités de recherche permettant de produire des documents de base pertinents qui seront utilisés dans le processus d'élaboration des normes. Nous accomplirons également notre mission à l'échelle mondiale en participant activement à des travaux

et à des comités d'élaboration de normes internationaux.

Au nom de nos membres et de nos clients, nous souhaitons faire connaître davantage notre travail et favoriser l'accès aux normes et aux activités de normalisation. Nous voulons accroître le niveau d'engagement des membres et des clients pour nous assurer de continuer à répondre à leurs besoins.

Le rendement solide de nos activités de mise à l'essai et de certification est essentiel à notre succès. Dans cette optique, nous prévoyons renforcer notre position sur les marchés actuels en mettant l'accent sur notre expertise approfondie, la qualité supérieure de nos services et notre valeur globale – nous ciblons les marchés et les secteurs clés où nos produits et services sont inégalés. En même temps, nous élargirons nos activités afin de gagner de nouveaux marchés et de tenir compte de nouvelles technologies à long terme, en tirant parti de nos forces et en accroissant notre présence, notre expertise et nos actifs. Nous poursuivrons notre collaboration avec de grandes entités mondiales pour établir un guichet unique pour l'achat de normes et de services de mise à l'essai et de certification.

Le Groupe CSA a beaucoup à offrir. Nous sommes convaincus que, grâce aux astucieux conseils de notre conseil d'administration, au soutien et à la fidélité de nos clients, au savoir-faire et au dévouement de nos employés, et aux compétences et à l'engagement de membres qui inspirent et alimentent réellement notre travail, nous réussirons, prospérerons et entamerons plus forts que jamais une nouvelle ère au chapitre des affaires.

H. Roland Hosein
Président du conseil d'administration
Groupe CSA

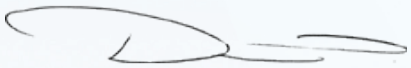

David Weinstein
Président-directeur général
Groupe CSA

Conseil d'administration

1. **Nathalie Pilon -** Directrice général, Thomas & Betts Canada | St-Jean Richelieu, QC
2. **Greg Weeres -** Expert-conseil | Vancouver, BC
3. **Robert J. ('R J') Falconi* -** Secrétaire general | Bradford, ON
4. **Richmond ("Dick") Graham -** Président et directeur général, Regina Airport Authority Inc. (YQR) I Regina, SK
5. **Wendy Tilford -** Expert-conseil | Toronto, ON
6. **Jimmy LaValley -** Associé principal / Directeur Brimstone Consulting Group, Integrated People Solutions | Cedaredge, CO
7. **Dr. David Fung -** Président et directeur général Groupe ACDEG | Vancouver, BC
8. **Dr. Robert Page -** Président, ISO 14000, Conseil des normes environnementales internationales (Genève) | Calgary, AB
9. **David MacKinnon -** Expert-conseil | Wellington, ON
10. **Dr. Roland Hosein -** Président, Conseil d'administration du Groupe CSA Président, Comité de gouvernance et de mise en candidature I Unionville, ON
11. **Evan R. Gaddis -** Expert-conseil | Austin, TX
12. **David Weinstein* -** Président-directeur général | Toronto, ON
13. **Anne Whelan -** Présidente-directrice générale, Seafair Capital Inc. | St. John's, NL
14. **Norma McCormick -** Présidente et fondatrice, Corporate Health Works Inc. | Winnipeg, MB

** Ex officio (sans droit de vote) Capacité*

Comité executive

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

1. **David Weinstein** - Président-directeur général
2. **Gianluca Arcari** - Vice-président et conseiller spécial du président-directeur general
3. **Esteban De Bernardis** - Vice-président exécutif, Finances et administration
4. **Magali Depras** - Présidente des Normes
5. **Robert J. (‘RJ’) Falconi*** - Vice-président exécutif, Affaires gouvernementales et corporatives, avocat général et secrétaire général
6. **Frances Hung** - Vice-présidente régional, du Nord et Asie du Sud
7. **Yi (‘JY’) Jiang** - Vice-président régional, Chine
8. **Nashir Jiwani** - Vice-président régional, Canada
9. **Paul Keane** - Vice-président exécutif, Ressources humaines et responsable de l’éthique et de la conformité
10. **Rajiv Rajput** - Vice-président exécutif, Développement stratégique
11. **Ralf Schunk** - Vice-président régional, Europe
12. **Hélène Vaillancourt** - Vice-présidente exécutive, Recherche et planification des normes
13. **Rich Weiser** - Vice-président régional, États-Unis et Mexique

Finances

Énoncé de responsabilité de la direction

Les états financiers consolidés ci-joints de l'Association canadienne de normalisation (l'Association) ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Les états financiers ne sont pas précis, puisqu'ils renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. Quand il était possible d'appliquer d'autres méthodes, la direction a choisi celles qu'elle a jugées les plus appropriées dans les circonstances afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément
aux IFRS.

La direction applique des systèmes adéquats de contrôles comptables et administratifs internes respectant des coûts raisonnables. Ces systèmes sont conçus de façon à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente et fiable, et que les actifs de l'Association sont comptabilisés de façon appropriée et sont protégés adéquatement. Le conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôles internes par l'intermédiaire d'un Comité de vérification, des finances et de gestion des risques. Ce comité se réunit périodiquement avec la direction et avec des auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de vérification et de communication de l'information financière, ainsi que pour s'assurer que chaque partie s'acquitte comme il se doit de ses responsabilités. Le comité examine les états financiers consolidés et en rend compte au conseil d'administration. Les auditeurs externes ont un accès complet et direct au comité de vérification.

Signé par:

Esteban de Bernardis
Vice-président exécutif,
Finances et administration
Groupe CSA

Le 30 mai 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
l'Association canadienne de normalisation

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'Association canadienne de normalisation et de ses filiales, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2016 et les états consolidés de l'évolution de l'actif net, du résultat net et du résultat global et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Centre, 354 Davis Road, Suite 600, Oakville, Ontario, Canada L6J 0C5
T: +1 905 815 6300, F: +1 905 815 6499

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne de normalisation et de ses filiales au 31 mars 2016, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Association canadienne de normalisation
État consolidé de la situation financière
Au 31 mars 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2016 $	2015 $
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 417	29 410
Trésorerie soumise à restrictions (note 5)	119	21
Créances clients et autres débiteurs (note 6)	77 822	75 961
Stocks (note 7)	777	635
Charges payées d'avance et autres actifs	7 934	7 449
Placements courants (note 8)	113 966	121 907
	231 035	235 383
Actif non courant		
Immobilisations corporelles, montant net (note 9)	133 081	124 719
Actif au titre des prestations de retraite constituées (note 20)	-	1 826
Immobilisations incorporelles (note 10)	36 147	31 800
Goodwill (note 11)	22 637	22 114
	422 900	415 842
Passif		
Passif courant		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (note 13)	48 328	64 453
Produits différés	47 761	42 690
Dépôts des clients	12 839	7 690
Provisions	4 847	4 183
Contrats de location-financement	233	215
Emprunts bancaires (note 12)	5 394	5 206
	119 402	124 437
Passif non courant		
Avantages futurs du personnel (note 20)	92 217	88 832
Passif au titre des prestations de retraite constituées (note 20)	12 249	-
Contrats de location-financement	579	269
Emprunts bancaires (note 12)	19 696	24 444
	244 143	237 982
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	133 081	124 719
Grevé d'affectations internes à des fins particulières	98 005	98 005
Non affecté	(3 464)	(6 335)
	227 622	216 389
Participation ne donnant pas le contrôle	1 398	3 813
Autres éléments du résultat global	(50 263)	(42 342)
	178 757	177 860
	422 900	415 842

Éventualités, engagements et garanties (note 23)

Approuvé par le Conseil,

_____, administrateur _____, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Association canadienne de normalisation

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

							2016
	Non affecté $	Grevé d'affectations internes $	Investi en immobilisations corporelles $	Autres éléments du résultat global $	Total attribuable à l'Association $	Participation ne donnant pas le contrôle $	Total $
Solde à l'ouverture de l'exercice	(6 335)	98 005	124 719	(42 342)	174 047	3 813	177 860
Résultat net de l'exercice	24 990	-	(13 757)	-	11 233	183	11 416
Investissement en immobilisations corporelles, montant net	(22 119)	-	22 119	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(7 921)	(7 921)	-	(7 921)
Dividendes versés (note 21)	-	-	-	-	-	(2 598)	(2 598)
Solde à la clôture de l'exercice	(3 464)	98 005	133 081	(50 263)	177 359	1 398	178 757

							2015
	Non affecté $	Grevé d'affectations internes $	Investi en immobilisations corporelles $	Autres éléments du résultat global $	Total attribuable à l'Association $	Participation ne donnant pas le contrôle $	Total $
Solde à l'ouverture de l'exercice	11 373	98 005	92 760	(21 241)	180 897	2 825	183 722
Résultat net de l'exercice	24 051	-	(9 800)	-	14 251	988	15 239
Investissement en immobilisations corporelles, montant net	(41 759)	-	41 759	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(21 101)	(21 101)	-	(21 101)
Solde à la clôture de l'exercice	(6 335)	98 005	124 719	(42 342)	174 047	3 813	177 860

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Association canadienne de normalisation

État consolidé du résultat net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2016 $	2015 $
Produits des activités ordinaires	351 103	314 861
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages du personnel	200 921	188 450
Honoraires de professionnels, d'agences et d'autres tiers	32 451	33 786
Frais de déplacement	22 238	19 270
Coûts liés aux biens immobiliers	17 973	18 275
Coûts liés à la technologie de l'information et aux communications	11 787	8 408
Frais de bureau et de laboratoire	4 618	4 087
Frais de vente et de commercialisation	4 001	3 457
Coût des matières	4 829	3 819
Amortissement des immobilisations corporelles	13 757	9 800
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 964	1 981
Autres charges d'exploitation (note 14)	22 094	10 609
	336 633	301 942
Résultat d'exploitation	14 470	12 919
Résultat hors exploitation		
Produits financiers (pertes) (note 15)	(1 001)	20 795
Charges financières (note 16)	(758)	(808)
Quote-part de la perte de l'entreprise associée	-	(172)
Charges de restructuration (note 17)	-	(15 819)
Impôts étrangers	(1 295)	(1 676)
Résultat net de l'exercice	11 416	15 239
Résultat net attribuable à		
l'Association	11 233	14 251
la participation ne donnant pas le contrôle	183	988
	11 416	15 239

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Association canadienne de normalisation

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2016 $	2015 $
Résultat net de l'exercice	11 416	15 239
Autres éléments du résultat global		
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés en résultat au cours des exercices ultérieurs		
Écarts de change découlant de la conversion de l'actif net des établissements à l'étranger	1 319	(295)
Autres éléments du résultat global ne pouvant pas être reclassés en résultat au cours des exercices ultérieurs		
Perte actuarielle sur les avantages futurs du personnel (note 20)	(9 240)	(20 806)
Total des autres éléments du résultat global	(7 921)	(21 101)
Total du résultat global de l'exercice	3 495	(5 862)
Résultat global attribuable à		
l'Association	3 312	(6 850)
la participation ne donnant pas le contrôle	183	988
	3 495	(5 862)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Association canadienne de normalisation

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2016 $	2015 $
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	11 416	15 239
Ajouter (déduire) : les éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part de la perte d'une entreprise associée	-	281
Amortissement des immobilisations corporelles	13 757	9 800
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 964	1 981
Réduction de valeur des immobilisations incorporelles	-	3 426
Perte (profit) sur les placements courants	941	(15 955)
Charge liée aux prestations de retraite et aux avantages futurs du personnel	17 645	14 745
Amortissement de l'incitatif à la location	-	(95)
Écarts de change	(1 207)	(2 111)
	44 516	27 311
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation (note 19)	(6 642)	4 553
Cotisations aux régimes de retraite	(7 474)	(7 862)
Paiements au titre des avantages futurs du personnel	(1 951)	(1 633)
	28 449	22 369
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(22 087)	(42 067)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(5 386)	(4 197)
Produit provenant de placements courants	7 000	30 000
Diminution (augmentation) de la trésorerie soumise à restrictions	(98)	8 310
Acquisition d'actions supplémentaires dans une filiale	-	(109)
	(20 571)	(8 063)
Activités de financement		
Acquisition (remboursement) de contrats de location-financement	328	(180)
Remboursement d'emprunts bancaires (note 12)	(5 463)	(5 182)
Dividende versé à la participation ne donnant pas le contrôle	(2 598)	-
	(7 733)	(5 362)
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	862	2 092
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	1 007	11 036
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	29 410	18 374
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	30 417	29 410

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Association canadienne de normalisation
Notes annexes
31 mars 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 Informations générales

Les états financiers consolidés de l'Association canadienne de normalisation (l'« Association ») et de ses filiales (collectivement, le « Groupe CSA ») pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont été approuvés par la voie d'une résolution adoptée par le conseil d'administration le 27 mai 2016. L'Association est domiciliée au Canada, et son siège social est situé au 178 Rexdale Boulevard, Toronto (Ontario) Canada M9W 1R3.

L'Association a été constituée par lettres patentes délivrées le 21 janvier 1919 sous le régime des lois fédérales du Canada et a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* (la « Loi ») aux termes d'un certificat de prorogation émis le 17 août 2012. L'Association est une organisation indépendante régie par la Loi qui regroupe des membres et qui ne comporte pas de capital-social ni d'actionnaires ou autres propriétaires.

Le Groupe CSA élabore des normes consensuelles en matière de sécurité, de qualité et de rendement et effectue l'évaluation et l'attestation de la conformité à diverses normes pour le compte d'entreprises, d'industries, de gouvernements et de consommateurs. Ses services d'évaluation, d'inspection et d'attestation de la conformité, qui sont offerts à l'échelle mondiale, se rapportent à diverses normes applicables aux produits des secteurs médical, électrique, mécanique, de la plomberie, du gaz, des emplacements dangereux et de l'automobile, ainsi que de plusieurs autres secteurs. Ses services d'évaluation de produits de consommation, d'inspection et de consultation s'adressent aussi bien aux détaillants qu'aux fabricants.

Le Groupe CSA a pour mission d'offrir un environnement meilleur, plus sûr et plus durable, où les normes visent tant les gens que les activités.

2 Résumé des principales méthodes comptables

Base d'établissement

L'Association établit ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») au 24 mai 2016.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la base du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et les placements courants, qui sont évalués à la juste valeur.

La date de fin d'exercice de l'Association est le dernier vendredi du mois de mars. La date réelle de fin d'exercice est le 1er avril 2016 dans le cas de l'exercice considéré et le 27 mars 2015 dans le cas de l'exercice précédent. Pour les besoins des présents états financiers consolidés, le 31 mars sera utilisé pour désigner les dates réelles susmentionnées.

Mode de consolidation

Les états financiers consolidés intègrent les états financiers de l'Association et ceux de ses filiales. Les filiales sont les entités sur lesquelles l'Association exerce le contrôle. L'Association contrôle une entité lorsqu'elle est exposée à des rendements variables par suite de sa participation dans l'entité ou qu'elle a des droits sur ces rendements et qu'elle est en mesure d'influencer ces rendements en raison du pouvoir qu'elle détient sur l'entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle l'Association obtient le contrôle et cessent de l'être à compter de la date à laquelle elle cesse d'avoir ce contrôle. Les transactions, les soldes, les produits et charges et les profits et pertes intragroupe sont éliminés.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations dans des filiales détenues par des parties externes. La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante de l'actif net. La quote-part du résultat net et des autres éléments du résultat global est comptabilisée directement dans l'actif net. Les changements dans les participations de la société mère dans des filiales qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés de l'Association sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est à la fois la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de l'Association.

Les états financiers des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de l'Association sont convertis en dollars canadiens de la façon suivante : actifs et passifs – au cours de clôture à la date de l'état consolidé de la situation financière; produits et charges – au cours moyen pour la période (considéré comme une approximation raisonnable des taux réels en vigueur aux dates des transactions). Tous les écarts de change qui en résultent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global comme montant cumulé des différences de conversion.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. Les écarts de change découlant du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle de l'entité sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe CSA comptabilise les acquisitions selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs acquis et des dettes contractées ou reprises à la date de l'échange. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et passifs éventuels repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part des actifs nets identifiables acquis revenant à l'Association est comptabilisé à titre de goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, la différence est portée directement à l'état consolidé du résultat net. Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés et sont inclus dans les autres charges d'exploitation à l'état consolidé du résultat net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant à l'état consolidé de la situation financière comprennent les fonds en banque et les fonds en caisse, les titres du marché monétaire et les dépôts à court terme dont la durée initiale est d'au plus trois mois.

Stocks

Les stocks, lesquels se composent principalement d'étiquettes et d'exemplaires imprimés des normes, sont évalués au plus faible du coût, déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé, diminué des frais de vente estimés engagés dans le cours normal de l'activité.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe CSA devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les actifs financiers du Groupe CSA comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions, les placements courants, les créances clients et autres débiteurs et les instruments financiers dérivés.

Les passifs financiers du Groupe CSA comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les emprunts bancaires, les contrats de location-financement et les instruments financiers dérivés.

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe CSA classe ses instruments financiers dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

a) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net : Un actif ou un passif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un avenir rapproché. Cette catégorie inclut les contrats de change à terme conclus par le Groupe CSA qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans le cadre d'une relation de couverture et qui sont classés comme détenus en vue de la vente. Le Groupe CSA a désigné ses placements courants comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilise en charges les variations de leur juste valeur dans l'état consolidé du résultat net.

   Les instruments financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges dans l'état consolidé du résultat net. Les profits et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés à l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs et passifs financiers non dérivés qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme courants, sauf pour la partie que l'Association s'attend à recouvrer ou à régler plus de 12 mois après la date de l'état consolidé de la situation financière, qui est classée comme étant non courante.

b) Prêts et créances : Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances du Groupe CSA comprennent les créances clients et autres débiteurs ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et ils sont inclus dans l'actif courant, en raison de leur échéance rapprochée. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur, le cas échéant.

c) Passifs financiers au coût amorti : Les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les emprunts bancaires et les dépôts de clients remboursables sont initialement comptabilisés à la juste valeur, après déduction des coûts de transaction engagés, et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Sinon, ils sont présentés dans le passif non courant.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Dépréciation des actifs financiers au coût amorti

À chaque date de clôture, le Groupe CSA évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier.

Les critères utilisés pour déterminer s'il existe une telle indication comprennent les suivants :

- Des difficultés financières importantes du débiteur;
- Des paiements d'intérêts ou de principal en souffrance;
- La possibilité de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur.

S'il existe une indication objective de dépréciation, le Groupe CSA comptabilise une perte de valeur d'un montant correspondant à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif financier est réduite de ce montant soit directement, soit par l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Les pertes de valeur sur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

Dépréciation des actifs non financiers

À chaque date de clôture, le Groupe CSA évalue s'il existe une indication qu'un actif non financier a subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis pour un actif non financier, le Groupe CSA estime la valeur recouvrable de l'actif. Aux fins de la détermination de leur valeur recouvrable, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs (les « unités génératrices de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Lorsque la valeur comptable d'un actif non financier est supérieure à sa valeur recouvrable, l'actif non financier est considéré comme déprécié et est ramené à sa valeur recouvrable. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, un modèle d'actualisation des flux de trésorerie peut être utilisé. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net dans les catégories de charges appropriées, compte tenu de la fonction et de la nature de l'actif déprécié.

Participations dans des entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles l'Association exerce une influence notable, mais non un contrôle. L'Association comptabilise sa participation dans des entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du résultat net et des autres éléments du résultat global des entreprises associées qui revient à l'Association est comptabilisée respectivement dans le résultat d'exploitation et les autres éléments du résultat global.

Les profits latents qui découlent de transactions conclues entre l'Association et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de l'Association dans l'entreprise associée. Les pertes latentes sont aussi éliminées, à moins que la transaction ne montre qu'il y a eu dépréciation de l'actif transféré. Les profits et pertes de dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans les entreprises associées sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Lorsque des parties significatives d'immobilisations corporelles doivent être remplacées à intervalles réguliers, le Groupe CSA les décomptabilise et les comptabilise comme des actifs isolés comportant des durées d'utilité et des modes d'amortissement qui leur sont propres. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

L'amortissement est comptabilisé sur la durée d'utilité estimée de l'actif, comme suit :

Bâtiments	5 à 50 ans, mode linéaire
Aménagements des locaux loués	mode linéaire, sur la durée prévue du contrat de location
Équipement	10 % à 30 %, mode dégressif, 5 à 10 ans, mode linéaire
Matériel informatique	3 à 8 ans, mode linéaire

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle doit être décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme étant la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inscrit dans l'état consolidé du résultat net au moment de la décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et les modes d'amortissement des actifs sont revus à la clôture de chaque exercice financier et ajustés de manière prospective au besoin.

Contrats de location

Les contrats de location-financement qui ont pour effet de transférer au Groupe CSA la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont inscrits à l'actif au commencement du contrat de location pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location doivent être ventilés entre les charges financières et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période. Les charges financières sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net.

Les actifs loués sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif ou la durée du contrat de location si celle-ci est plus courte.

Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés en charges dans l'état consolidé du résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Incitatifs à la location

Les incitatifs à la location représentent les aménagements de locaux loués payés par le propriétaire et la valeur des périodes sans loyer. Les incitatifs à la location sont amortis selon le mode linéaire sur la durée estimée du contrat de location, et l'amortissement est comptabilisé en réduction des frais de location.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, c'est-à-dire des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés, sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de leur comptabilisation initiale. Elles sont ultérieurement comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles générées en interne sont inscrites à l'actif si certains critères sont remplis, notamment si la faisabilité technique est confirmée, si elles sont prêtes à être utilisées et s'il est probable qu'elles procureront des avantages économiques futurs. Les ententes d'accréditation sont assujetties à des vérifications périodiques de la conformité ainsi qu'à des contrôles au moment du renouvellement de l'accréditation. Les accréditations peuvent être révoquées advenant le cas où une non-conformité ne serait pas corrigée, ce qui a très peu de chances d'arriver. Pour ces raisons, la durée d'utilité de ces actifs est considérée comme indéterminée.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	
Relations clients et listes de clients	mode linéaire sur la durée d'utilité prévue, qui va de 15 à 22 ans
Contrats d'agence	mode linéaire sur la durée d'utilité prévue, qui est de 5 ans
Accords de non-concurrence	mode linéaire sur la durée d'utilité prévue, qui va de 2 à 5 ans
Logiciels	mode linéaire sur la durée d'utilité prévue, qui va de 3 à 10 ans
Techniques brevetées	25 %, mode dégressif
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	
Ententes d'accréditation	durée d'utilité indéterminée

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'une entreprise acquise sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Le goodwill est affecté à chacune des UGT ou à chacun des groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois l'an, de même que chaque fois que des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Dans le cadre du test de dépréciation du goodwill, la valeur recouvrable (soit la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie) de l'UGT à laquelle se rattache le goodwill est comparée avec la valeur comptable sous-jacente des actifs nets associés à cette UGT, y compris le goodwill. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Provisions

Une provision est comptabilisée si : i) du fait d'un événement passé, le Groupe CSA a une obligation actuelle, juridique ou implicite; ii) il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et iii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque le Groupe CSA prévoit que la provision sera remboursée en partie ou en totalité, le montant du remboursement est comptabilisé à titre d'actif distinct, si et seulement si le remboursement est quasiment certain. La provision est présentée dans l'état consolidé du résultat net, déduction faite de tout remboursement. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt qui reflète, s'il y a lieu, les risques spécifiques au passif. Lorsqu'il y a actualisation, l'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est comptabilisée à titre de charge financière.

Les obligations présentes découlant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat déficitaire est réputé exister lorsque le Groupe CSA est partie à un contrat pour lequel les coûts inévitables qui devront être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques que l'on s'attend à recevoir du contrat.

Impôts étrangers

Ni l'Association ni sa filiale américaine ne sont assujetties à l'impôt sur le résultat, tandis que les autres filiales à l'étranger le sont dans leur territoire respectif.

Les actifs et les passifs d'impôt exigible pour la période écoulée et les périodes précédentes sont mesurés au montant que l'on s'attend à recouvrer des autorités fiscales étrangères ou à payer à celles-ci. Ce montant est établi en fonction des taux d'impôt et des lois fiscales qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les territoires étrangers où le Groupe CSA exerce des activités et génère un bénéfice imposable.

L'impôt exigible qui se rapporte à des éléments comptabilisés directement dans l'actif net ou dans les autres éléments du résultat global est comptabilisé dans l'actif net ou les autres éléments du résultat global, et non dans l'état consolidé du résultat net. La direction évalue périodiquement les positions qui ont été prises dans les déclarations fiscales à l'égard de questions pour lesquelles les règles fiscales laissent place à interprétation, et elle établit une provision adéquate à cet égard s'il y a lieu.

En général, l'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires survenant entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Des montants d'impôt différé sont comptabilisés relativement à toutes les différences temporaires imposables, sauf s'ils résultent d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche, à ce moment, ni le résultat comptable ni le résultat fiscal. Un actif ou un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires liées à des participations dans des filiales et dans des entreprises associées sauf, dans le cas des filiales, lorsque le Groupe CSA est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est calculé sur une base non actualisée en fonction des taux d'impôt et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état consolidé de la situation financière et dont l'application est attendue au cours de la période au cours de laquelle l'actif d'impôt sera réalisé ou le passif d'impôt, réglé. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur auquel les différences temporaires pourront être imputées sera disponible.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires, qui proviennent principalement des services d'évaluation, d'inspection, de certification et d'enregistrement et de la prestation d'autres services, sont comptabilisés lorsque le montant des produits peut être établi de manière fiable, s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'Association, ou lorsque des critères précis sont remplis pour chacune des activités décrites ci-dessous. Les produits tirés de la vente de biens sont comptabilisés quand ceux-ci sont expédiés. Les cotisations annuelles sont comptabilisées à titre de produits des activités ordinaires dans la période à laquelle elles se rapportent. Les produits provenant des ressources de soutien relatives aux normes et les autres produits sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement. Les montants reçus et à recevoir au titre de services qui n'ont pas encore été rendus ou de cotisations annuelles se rapportant à une période future sont inclus dans le passif courant et présentés respectivement à titre de dépôts de clients et de produits différés lorsqu'ils sont considérés comme gagnés selon la politique de comptabilisation des produits de l'Association.

Le Groupe CSA procède à un examen de ses accords générateurs de produits en se fondant sur des critères précis afin de déterminer s'il agit à titre de mandant ou de mandataire. Le Groupe CSA a conclu qu'il agit à titre de mandataire pour la totalité de ses accords générateurs de produits.

Les critères de comptabilisation suivants doivent également être remplis pour que des produits soient comptabilisés :

- Le Groupe CSA a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien ou du service;
- Le Groupe CSA ne continue à être impliqué ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens ou des services vendus;
- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable;
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe CSA;
- Les coûts qui ont été ou qui seront engagés à l'égard de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Les revenus (pertes) de placement, qui se composent d'intérêts, de dividendes et de profits et pertes réalisés et latents, sont comptabilisés à titre de produits financiers dans l'état consolidé du résultat net.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsque les intérêts sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier.

Produits de dividendes

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque les dividendes sont déclarés.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Prestations de retraite et avantages futurs du personnel

Le Groupe CSA maintient des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, dont les cotisations sont versées. Le Groupe CSA a également accepté de verser, à certains membres du personnel, des prestations postérieures à l'emploi pour soins médicaux, qui ne sont pas capitalisées.

Le coût de ces régimes de retraite est comptabilisé en charges dans l'état consolidé du résultat net à mesure que les prestations sont gagnées par les bénéficiaires. Le coût lié aux prestations versées aux termes de ces régimes de retraite est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées. L'actif ou le passif connexe comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de l'état consolidé de la situation financière, moins la juste valeur des actifs des régimes. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées au moyen de taux d'intérêt s'appliquant à des obligations de sociétés de premier ordre dont la durée jusqu'à l'échéance avoisine celle des passifs connexes.

Les écarts actuariels sont comptabilisés intégralement dans les autres éléments du résultat global dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les coûts des services rendus au cours de l'exercice, les coûts des services passés et le montant net de la charge (produit) d'intérêts lié au montant net des passifs (actifs) au titre des prestations définies sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net.

Dans le cas des régimes capitalisés, les excédents ne sont comptabilisés que si l'excédent est jugé recouvrable. La recouvrabilité est principalement établie en fonction de la mesure dans laquelle le Groupe CSA peut réduire unilatéralement les cotisations futures au régime.

Les soldes liés aux absences rémunérées, comme les congés de maladie, qui ont été cumulés mais dont les droits ne sont pas acquis sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle les membres du personnel ont obtenu les avantages connexes en échange de leurs services. Le montant des avantages cumulés est actualisé afin de déterminer sa valeur actuelle à la date de l'état consolidé de la situation financière.

Actif net grevé d'affectations internes

Certains actifs nets sont affectés par le conseil d'administration à des fins particulières ayant trait à l'élaboration de normes, à des projets de recherche et à l'application de nouvelles normes. Le bénéfice généré par l'actif net grevé d'affectations internes est inclus dans l'actif net non affecté.

3 Jugements comptables critiques et principales estimations et hypothèses comptables

L'établissement des états financiers consolidés de l'Association exige que la direction formule des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des produits, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que sur la présentation des passifs éventuels, à la clôture de la période de présentation de l'information financière. Toutefois, l'incertitude inhérente à ces hypothèses et à ces estimations peut faire en sorte que les résultats réels diffèrent des résultats prévus et que, de ce fait, des ajustements significatifs soient apportés à la valeur comptable des actifs ou des passifs touchés au cours de périodes ultérieures.

Des informations sur les principales estimations et hypothèses concernant l'avenir et sur les autres sources d'incertitude relative aux estimations qui, à la date de clôture, présentaient un risque important d'entraîner un ajustement significatif des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont fournies ci-après.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Dépréciation des actifs non financiers

Le Groupe CSA soumet le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois l'an et les autres actifs non financiers lorsqu'il existe une indication qu'ils pourraient avoir subi une perte de valeur. Le Groupe CSA a estimé la valeur d'utilité des actifs non financiers et des UGT auxquels se rattache un goodwill, et de tout actif pour lequel il existait un indice de dépréciation. La valeur d'utilité est établie au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie qui nécessite la formulation d'hypothèses sur les flux de trésorerie futurs, les marges et les taux d'actualisation. Se reporter à la note 11 pour plus de précisions sur les méthodes et les hypothèses retenues dans le cadre de ce modèle.

Avantages futurs du personnel

Les coûts liés aux régimes de retraite à prestations définies et aux prestations pour soins médicaux et soins de santé postérieures à l'emploi ainsi que la valeur actuelle des obligations au titre des prestations de retraite sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles qui reposent sur diverses hypothèses. Ces hypothèses ont trait notamment à la détermination du taux d'actualisation, aux augmentations futures des salaires, aux taux de mortalité, au taux d'évolution des coûts médicaux et aux augmentations futures des prestations de retraite. Vu la complexité et la nature à long terme de cette évaluation et des hypothèses sous-jacentes, l'obligation au titre des prestations définies est hautement sensible aux modifications des hypothèses posées.

Afin d'établir le taux d'actualisation approprié, la direction prend en considération les taux d'intérêt s'appliquant à des obligations de sociétés canadiennes assorties d'une notation minimale de AA dont la durée jusqu'à l'échéance avoisine la durée prévue de l'obligation au titre des prestations définies. Les obligations sous-jacentes sont passées en revue afin d'en évaluer la qualité, et celles qui affichent un écart de crédit excessif sont retranchées du groupe d'obligations sur lesquelles le taux d'actualisation est fondé, puisqu'elles ne représentent pas des obligations de premier ordre.

Le taux de mortalité est établi d'après les tables de mortalité pour le Canada qui sont disponibles dans le public. Les augmentations futures des salaires et des prestations de retraite sont fondées sur les taux d'inflation futurs attendus pour le Canada et sur les meilleures estimations de la direction. Se reporter à la note 20 pour plus de précisions sur ces hypothèses.

Correction pour créances douteuses

Le Groupe CSA doit déterminer si les créances clients et les produits non facturés pourront être recouvrés auprès des clients. Le montant du compte de correction pour créances douteuses est établi d'après les meilleures estimations de la direction quant à la probabilité de recouvrement des créances, compte tenu de la solvabilité des clients en cause, de la conjoncture économique et de l'expérience passée. Si les montants réellement recouvrés venaient à différer de ces estimations, le résultat futur serait ajusté en conséquence.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Afin d'établir le pourcentage d'achèvement, la direction doit estimer le total des coûts liés au contrat qu'il reste à engager afin de déterminer le degré d'avancement du projet, évaluer l'issue probable et déterminer si une provision sera nécessaire pour tenir compte de certaines pertes anticipées liées au contrat. Les estimations influent sur le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires. Les coûts d'achèvement estimés sont déterminés selon les meilleures estimations de la direction de l'issue des projets.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

4 Normes comptables diffusées et adoptées

Méthodes comptables futures

L'application de certaines prises de position publiées par l'IASB ou l'IFRIC est obligatoire pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1er avril 2016. Mais beaucoup ne s'appliquent pas ou n'ont pas une influence notable sur l'Association et ont donc été exclues. Les prises de position non encore adoptées et en cours d'évaluation pour établir leur incidence, s'il en est, sur l'Association sont les suivantes :

a) IFRS 9, *Instruments financiers*, qui s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018, traite du classement, de l'évaluation et de la comptabilisation des actifs financiers et des passifs financiers. IFRS 9 a été diffusée en novembre 2009, en octobre 2010 et en décembre 2013. Elle remplace les sections de la norme comptable internationale (« IAS ») 39 qui portent sur le classement et l'évaluation des instruments financiers. Selon IFRS 9, les actifs financiers doivent être évalués selon l'une des deux catégories suivantes : à la juste valeur ou au coût amorti, la détermination ayant lieu à la comptabilisation initiale. Le classement dépend du modèle fonctionnel de l'entité pour la gestion de ses instruments financiers ainsi que des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie de chaque instrument. Pour les passifs financiers, la norme conserve la plus grande partie des exigences d'IAS 39. Toutefois, dans le cas des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur, la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit de l'entité est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, sauf si cette inscription donne lieu à une non-concordance comptable. L'application d'IFRS 9 a également entraîné la révision de certaines parties de la comptabilité de couverture. L'IASB a intégré dans IFRS 9 un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues et exigeant une constatation plus rapide des pertes de crédit prévues. Plus précisément, la nouvelle norme requiert des entités qu'elles constatent les pertes de crédit dès la comptabilisation initiale des instruments financiers et abaisse le montant à partir duquel les pertes attendues sur leur durée de vie doivent être constatées. L'Association n'a pas encore évalué l'ensemble des répercussions d'IFRS 9.

b) IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, porte sur la constatation des produits des activités ordinaires et établit les principes relatifs à la présentation d'informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant de contrats qu'une entité a conclus avec des clients. Les produits des activités ordinaires sont constatés lorsqu'un client obtient le contrôle d'un bien ou d'un service et qu'il a ainsi la capacité d'en décider de l'utilisation et d'en tirer les avantages. Cette norme remplace IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction*, ainsi que les interprétations connexes, et s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. L'Association n'a pas encore évalué l'incidence de cette nouvelle norme.

c) Initiative concernant les informations à fournir – En décembre 2014, l'IASB a publié la norme définitive *Initiative concernant les informations à fournir* (modifications d'IAS 1). Ces modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, répondent à certaines des préoccupations exprimées à l'égard des obligations existantes en matière de présentation et d'informations à fournir et font en sorte que les entités soient en mesure d'exercer leur jugement lorsqu'elles appliquent IAS 1. La norme définitive *Initiative concernant les informations à fournir* (modifications d'IAS 1) s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016 et l'adoption anticipée est permise.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

d) Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme comptable intitulée IFRS 16, *Contrats de location*. Cette norme, qui remplace IAS 17, *Contrats de location*, exige que tous les contrats de location soient présentés à l'état de la situation financière des entités à titre d'actifs ou de passifs. IFRS 16 s'applique à compter du 1er janvier 2019, mais les entités peuvent l'adopter de manière anticipée si elles appliquent également en même temps IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. L'Association n'a pas encore déterminé l'incidence qu'aura cette nouvelle norme.

e) En janvier 2016, l'IASB a publié une modification à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, intitulée « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes ». Cette modification s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1er janvier 2017 et a pour but de fournir des éclaircissements sur la comptabilisation des actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes sur les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Cette modification ne devrait pas avoir d'incidence sur l'Association.

D'autres prises de position et projets d'améliorations annuelles ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur et n'ont aucune incidence importante pour l'Association.

Méthodes comptables en vigueur au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice, l'Association a adopté les modifications aux normes IFRS qui sont présentées ci-dessous :

f) L'IASB a publié, le 21 novembre 2013, des modifications de portée restreinte à IAS 19, *Avantages du personnel*, dans un exposé-sondage intitulé *Régimes à prestations définies : Cotisations des membres du personnel* (modifications d'IAS 19). Ces modifications s'appliquent aux cotisations des employés ou de tierces parties aux régimes à prestations définies. Elles visent à simplifier la comptabilisation des cotisations qui ne sont pas fonction du nombre d'années de service des employés, par ex., les cotisations des employés calculées selon un pourcentage fixe du salaire. La question a été soulevée à la suite de deux soumissions présentées à l'IFRIC, lequel a recommandé à l'IASB de modifier la norme. Les modifications s'appliquent à compter du 1er juillet 2014, l'adoption anticipée étant permise. L'Association a adopté les modifications en date du 1er avril 2015, sans que cela n'ait d'incidence importante sur l'état consolidé de la situation financière ou l'état consolidé du résultat global.

Divers autres IFRS, projets d'améliorations annuelles et IFRIC ont été publiés ou modifiés, mais ceux-ci ne concernaient pas l'Association.

5 Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions se compose d'un montant de 64 000 GBP (11 000 GBP en 2015) placé en dépôt pour la construction d'un bâtiment au Royaume-Uni.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

6 Créances clients et autres débiteurs

	2016 $	2015 $
Créances clients et autres débiteurs	68 216	67 191
Services non facturés	10 135	8 538
Autres débiteurs	1 160	1 914
Correction pour créances douteuses	(1 689)	(1 682)
	77 822	75 961

Ce qui suit présente un rapprochement de la correction pour créances douteuses.

	2016 $	2015 $
Solde d'ouverture	1 682	1 464
Augmentation des provisions	1 056	1 299
Montant radié	(1 049)	(1 081)
	1 689	1 682

Le tableau qui suit présente le classement par échéance des créances clients en souffrance mais non dépréciées.

	De 31 à 60 jours $	De 61 à 90 jours $	Plus de 90 jours $	Total $
2016	15 098	5 039	5 935	26 072
2015	15 886	7 241	8 206	31 333

7 Stocks

	2016 $	2015 $
Étiquettes et normes	777	635

Le coût des stocks comptabilisé en charges dans l'état consolidé du résultat net s'élève à 1 032 $ (947 $ en 2015).

8 Placements courants

	2016 $	2015 $
Fonds communs	113 845	121 781
Trésorerie détenue par des courtiers	121	126
	113 966	121 907

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9 Immobilisations corporelles

	Terrains $	Bâtiments $	Aménagement des locaux loués $	Équipement $	Matériel informatique $	Actifs en voie de construction $	Total $
Exercice clos le 31 mars 2015							
Valeur comptable nette à l'ouverture	9 984	27 895	2 971	42 131	2 519	7 260	92 760
Entrées	-	11 977	4 451	12 033	2 208	11 758	42 427
Sorties/transferts	-	(9)	-	832	(15)	(1 168)	(360)
Amortissement	-	(2 272)	(821)	(6 001)	(706)	-	(9 800)
Écarts de change	15	198	36	(466)	(21)	(70)	(308)
Valeur comptable nette à la clôture	9 999	37 789	6 637	48 529	3 985	17 780	124 719
Au 31 mars 2015							
Coût ou évaluation	9 999	45 463	9 152	66 639	6 865	17 780	155 898
Cumul des amortissements	-	(7 674)	(2 515)	(18 110)	(2 880)	-	(31 179)
Valeur comptable nette à la clôture	9 999	37 789	6 637	48 529	3 985	17 780	124 719
Exercice clos le 31 mars 2016							
Valeur comptable nette à l'ouverture	9 999	37 789	6 637	48 529	3 985	17 780	124 719
Entrées	-	1 215	529	6 099	2 702	13 485	24 030
Sorties/transferts	(537)	8 511	7 974	10 097	(64)	(28 357)	(2 376)
Amortissement	-	(3 247)	(1 314)	(8 157)	(1 039)	-	(13 757)
Écarts de change	24	(107)	42	462	33	11	465
Valeur comptable nette à la clôture	9 486	44 161	13 868	57 030	5 617	2 919	133 081
Au 31 mars 2016							
Coût ou évaluation	9 486	55 040	17 644	82 027	8 800	2 919	175 916
Cumul des amortissements	-	(10 879)	(3 776)	(24 997)	(3 183)	-	(42 835)
Valeur comptable nette à la clôture	9 486	44 161	13 868	57 030	5 617	2 919	133 081

Le chiffre inscrit sous la colonne « Équipement » au 31 mars 2016 comprend un montant de 2 919 $ (17 780 $ en 2015) lié à des dépenses affectées à des immobilisations corporelles en voie de construction. Ces actifs en voie de construction se rapportent à divers projets de rénovation, ainsi qu'à l'aménagement de nouvelles installations de laboratoire. Aucun amortissement n'a été comptabilisé au titre de ces actifs, étant donné qu'ils n'étaient pas prêts à être utilisés.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

10 Immobilisations incorporelles

	Listes de clients $	Logiciels $	Autres $	Ententes d'accréditation $	Total $
Exercice clos le 31 mars 2015					
Valeur comptable nette à l'ouverture	12 166	7 270	1 208	10 119	30 763
Entrées	-	3 913	284	-	4 197
Amortissement	(670)	(940)	(371)	-	(1 981)
Réduction de valeur	(368)	(16)	(76)	-	(460)
Écarts de change	(711)	(13)	(18)	23	(719)
Valeur comptable nette à la clôture	10 417	10 214	1 027	10 142	31 800
Au 31 mars 2015					
Coût ou évaluation	12 647	12 769	3 605	10 142	39 163
Cumul des amortissements	(2 230)	(2 555)	(2 578)	-	(7 363)
Valeur comptable nette à la clôture	10 417	10 214	1 027	10 142	31 800
Exercice clos le 31 mars 2016					
Valeur comptable nette à l'ouverture	10 417	10 214	1 027	10 142	31 800
Entrées/transferts	-	5 819	-	-	5 819
Amortissement	(694)	(1 015)	(255)	-	(1 964)
Écarts de change	502	(11)	(2)	3	492
Valeur comptable nette à la clôture	10 225	15 007	770	10 145	36 147
Au 31 mars 2016					
Coût et évaluation	13 253	18 592	3 620	10 145	45 610
Cumul des amortissements	(3 028)	(3 585)	(2 850)	-	(9 463)
Valeur comptable nette à la clôture	10 225	15 007	770	10 145	36 147

Le montant inscrit au titre des logiciels au 31 mars 2016 comprend un montant de 2 038 $ (4 703 $ en 2015) lié à des dépenses affectées à des logiciels en voie de conception. Ces logiciels en voie de conception ne sont pas amortis, étant donné qu'ils ne sont pas prêts à être utilisés.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11 Goodwill

L'évolution du solde du goodwill inscrit à l'état consolidé de la situation financière se présente comme suit :

	2016 $	2015 $
Solde d'ouverture	22 114	25 773
Perte de valeur	-	(2 966)
Profits (pertes) de change	523	(693)
	22 637	22 114

Le goodwill a été affecté aux UGT suivantes :

	2016 $	2015 $
Groupe de sociétés Sira	4 931	4 992
CSA Bayern	8 711	8 069
Mi Technologies Group (« MiTG »)	7 392	7 484
Autres UGT	1 603	1 569
	22 637	22 114

Par suite d'une restructuration en août 2014, le goodwill associé à l'UGT Lighting and wiring a été réduit de 2 966 $, et le reste des actifs de cette unité a été réaffecté à une autre UGT.

Dans le cadre du test de dépréciation auquel il a soumis les immobilisations incorporelles et le goodwill aux 31 mars 2016 et 2015, le Groupe CSA a comparé la valeur recouvrable des actifs rattachés aux UGT indiquées ci-dessus avec leur valeur comptable respective. Il a déterminé la valeur recouvrable des UGT qui ont été soumises au test de dépréciation d'après la valeur d'utilité de l'UGT, en s'appuyant sur les projections de flux de trésorerie actualisés approuvées par la direction. Les principales hypothèses appliquées comprennent les suivantes :

	2016			2015		
	Sira %	CSA Bayern %	MiTG %	Sira %	CSA Bayern %	MiTG %
Taux de croissance moyen - < cinq premières années	1,5	4,7	9,0	8,4	5,9	10,0
Taux de croissance moyen - > après cinq ans	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Taux d'actualisation	11,0	11,0	11,0	12,0	12,0	12,0

Aucune perte de valeur n'a été décelée dans le cadre des tests de dépréciation réalisés aux 31 mars 2016 et 2015.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12 Emprunts bancaires

Au cours de l'exercice 2014, l'Association et ses filiales ont contracté un emprunt à terme de 10 500 000 GBP auprès de leurs banques principales pour conclure l'acquisition d'une entreprise au Royaume-Uni et d'autres actifs. Les remboursements trimestriels s'élèvent à 328 100 GBP sur une période de huit ans. Cet emprunt sera renouvelé en octobre 2016. L'Association prévoit le renouveler à ce moment selon de nouvelles modalités. Les intérêts sont calculés au taux LIBOR majoré de 2 %.

En 2011, l'Association et ses filiales ont conclu avec leur institution bancaire principale un emprunt à terme à capital dégressif non renouvelable de 16 000 000 € en vue de l'acquisition de sociétés stratégiques. Des versements trimestriels de 500 000 € sont requis au titre de cet emprunt, qui est d'une durée de 8 ans. L'intérêt est calculé au taux Euribor majoré d'une marge. Les deux emprunts ci-dessus sont garantis par un contrat de garantie générale et une sûreté de premier rang grevant l'immeuble du siège social de l'Association situé à Toronto, au Canada.

En vertu des modalités de la convention régissant la facilité de crédit qu'elle a conclue avec le prêteur, l'Association doit respecter certaines clauses restrictives financières. Au 31 mars 2016, l'Association se conformait à toutes ces clauses restrictives financières.

13 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

	2016 $	2015 $
Dettes fournisseurs	20 253	21 277
Charges à payer	28 075	43 176
	48 328	64 453

14 Autres charges d'exploitation

	2016 $	2015 $
Réorientation des activités	4 176	-
Contrat de location déficitaire	3 045	-
Assurance	2 562	2 521
Créances douteuses	1 201	1 369
Outils de fonctionnement et fournitures	1 270	1 076
Frais bancaires et de cartes de crédit	1 390	1 037
Retenues d'impôts et autres impôts non remboursables	1 546	393
Autres recouvrements	(1 940)	(4 840)
Autres charges	8 844	9 053
	22 094	10 609

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15 Produits financiers (pertes)

	2016 $	2015 $
Produits d'intérêts	60	45
Écarts de change, montant net	333	5 260
Profit (perte) sur les placements courants, déduction faite des honoraires du gestionnaire de placements	(1 394)	15 490
	(1 001)	20 795

16 Charges financières

	2016 $	2015 $
Intérêts sur les emprunts	735	795
Intérêts sur les contrats de location-financement	23	13
	758	808

17 Charges de restructuration

Au cours de l'exercice précédent, l'Association a engagé, par suite d'une restructuration des activités, des charges de restructuration de 15 819 $, qui ont été réparties comme suit :

	$
Coûts des indemnités de départ et de replacement externe	8 387
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	3 426
Passif au titre d'un contrat de location déficitaire	3 081
Autres	925
	15 819

18 Juste valeur

La juste valeur des actifs et passifs financiers (à l'exception de ceux qui sont évalués à la juste valeur) avoisine leur valeur comptable, en raison de leur échéance rapprochée et des taux d'intérêt variables dont ils sont assortis.

Hiérarchie de la juste valeur

Aux fins de la détermination et de la présentation de la juste valeur de ses instruments financiers, l'Association recourt à une technique d'évaluation qui se fonde sur la hiérarchie de la juste valeur suivante :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- Niveau 3 – données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché (données non observables).

	2016			
	Niveau 1 $	**Niveau 2 $**	**Niveau 3 $**	**Total $**
Placements courants	20	113 946	-	113 966

	2015			
	Niveau 1 $	**Niveau 2 $**	**Niveau 3 $**	**Total $**
Placements courants	20	121 887	-	121 907

19 Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation

	2016 $	**2015 $**
Créances clients et autres débiteurs	763	(5 819)
Stocks	(146)	(135)
Charges payées d'avance	(300)	(773)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(17 443)	14 334
Produits différés	4 898	1 323
Dépôts de clients	4 929	(6 762)
Provisions	657	2 385
	(6 642)	4 553
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Impôts payés	1 271	1 438
Intérêts payés	706	769

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

20 Avantages futurs du personnel

L'Association est le promoteur de divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, notamment des régimes de retraite à cotisations définies, des régimes de retraite à prestations définies et des régimes offrant une couverture complémentaire de soins de santé. Les prestations des régimes de retraite à prestations définies sont fondées sur la durée de service et le salaire moyen en fin de carrière. Les prestations pour tous les régimes de retraite sauf un sont partiellement indexées en fonction de l'augmentation du coût de la vie après la retraite.

Les montants comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière et les états consolidés du résultat net et du résultat global se détaillent comme suit :

	2016 $	2015 $
État consolidé de la situation financière		
Actif (passif) au titre des prestations constituées	(12 249)	1 826
Passif au titre des avantages futurs du personnel	92 217	88 832
États consolidés du résultat net et du résultat global		
Régimes de retraite à prestations définies	21 549	15 846
Régimes de retraite à cotisations définies	1 491	1 234
Régimes d'avantages futurs du personnel	5 336	19 705

Les montants comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière se calculent comme suit :

	2016		2015	
	Régimes de retraite à prestations définies $	Autres régimes d'avantages du personnel $	Régimes de retraite à prestations définies $	Autres régimes d'avantages du personnel $
Valeur actuelle des obligations	(341 893)	(92 217)	(349 516)	(88 832)
Juste valeur des actifs des régimes	331 139	-	364 793	-
Effet du plafond des actifs au titre des régimes de retraite	(1 495)	-	(13 451)	-
	(12 249)	(92 217)	1 826	(88 832)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La variation de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées et du passif au titre des avantages futurs du personnel au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2016		2015	
	Régimes de retraite à prestations définies $	Autres régimes d'avantages du personnel $	Régimes de retraite à prestations définies $	Autres régimes d'avantages du personnel $
Solde à l'ouverture	1 826	(88 832)	9 810	(70 760)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(9 201)	(5 347)	(7 522)	(4 211)
Coût financier	202	(3 250)	674	(3 214)
Cotisations de l'employeur	7 474	-	7 862	-
Réévaluations				
Rendement des actifs des régimes (compte non tenu des produits d'intérêts)	(35 084)	-	28 953	-
Effet des modifications				
des hypothèses démographiques	-	-	(5 847)	-
des hypothèses financières	10 621	3 207	(45 869)	(12 057)
des ajustements liés à l'expérience	(474)	54	(1 299)	(223)
Prestations versées	-	1 951	-	1 633
Coût des services passés	(49)	-	(472)	-
Effet du plafond des actifs au titre des régimes de retraite (compte non tenu des intérêts)	12 436	-	15 536	-
	(12 249)	(92 217)	1 826	(88 832)

La variation de l'obligation au titre des prestations définies au cours de l'exercice est la suivante :

	2016		2015	
	Régimes de retraite à prestations définies $	Autres régimes d'avantages du personnel $	Régimes de retraite à prestations définies $	Autres régimes d'avantages du personnel $
Solde à l'ouverture	349 516	88 832	290 739	70 760
Coût des services rendus au cours de l'exercice	8 476	5 347	6 797	4 211
Coût des services passés	49	-	472	-
Coût financier	12 253	3 250	13 044	3 214
Prestations versées	(20 010)	(1 951)	(16 424)	(1 633)
Cotisations des employés	1 756	-	1 873	-
Réévaluations				
Effet des modifications				
des hypothèses démographiques	-	-	5 847	-
des hypothèses financières	(10 621)	(3 207)	45 869	12 057
des ajustements liés à l'expérience	474	(54)	1 299	223
	341 893	92 217	349 516	88 832

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La variation de la juste valeur des actifs des régimes au cours de l'exercice se présente comme suit :

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2016 $	**2015 $**
Solde à l'ouverture	364 793	328 269
Produits d'intérêts	12 935	14 985
Réévaluations		
Rendement des actifs des régimes compte non tenu des produits d'intérêts	(34 933)	29 530
Cotisations de l'employeur	7 474	7 862
Cotisations des employés	1 756	1 873
Prestations versées	(20 010)	(16 424)
Frais d'administration	(876)	(1 302)
	331 139	364 793

Les montants comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net se détaillent comme suit :

	2016		2015	
	Régimes de retraite à prestations définies $	**Autres régimes d'avantages du personnel $**	**Régimes de retraite à prestations définies $**	**Autres régimes d'avantages du personnel $**
Coût des services rendus au cours de l'exercice	9 201	5 347	7 522	4 211
Coût financier	(202)	3 250	(674)	3 214
Coût des services passés	49	-	472	-
	9 048	8 597	7 320	7 425

Les montants comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global se détaillent comme suit :

	2016		2015	
	Régimes de retraite à prestations définies $	**Autres régimes d'avantages du personnel $**	**Régimes de retraite à prestations définies $**	**Autres régimes d'avantages du personnel $**
(Gain) perte actuariel	24 937	(3 261)	24 062	12 280
Plafond des actifs au titre des régimes de retraite	(12 436)	-	(15 536)	-
	12 501	(3 261)	8 526	12 280

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2016		2015	
	Régimes de retraite à prestations définies %	Autres régimes d'avantages du personnel %	Régimes de retraite à prestations définies %	Autres régimes d'avantages du personnel %
Taux d'actualisation	3,80	3,90	3,59	3,70
Taux d'inflation	2,00	s. o.	2,20	s. o.
Relèvement des rentes	0,20	s. o.	0,20	s. o.
Augmentations futures des salaires	3,50	3,50	3,50	3,50
Taux final d'évolution des coûts médicaux	s. o.	4,50	s. o.	4,50
Table de mortalité utilisée : 90 % de CPM2014 (90 % de CPM2014 en 2014)				

Les actifs des régimes à prestations définies se détaillent comme suit :

	2016 %	2015 %
Instruments de capitaux propres	59	68
Instruments de créance	34	30
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	2
	100	100

Le programme de gestion des risques de l'Association vise à minimiser l'incidence du risque sur les actifs des régimes à prestations définies. Ceux-ci sont bien diversifiés, de sorte que le mauvais rendement d'un placement donné n'aurait pas d'incidence significative sur la valeur totale des actifs.

Une variation de 0,25 % du taux d'actualisation pondéré s'appliquant à l'ensemble des régimes de retraite entraînerait une augmentation de 10 255 $ ou une diminution de 9 729 $ de l'obligation au titre des prestations définies.

Une variation de 0,25 % du taux d'inflation entraînerait une augmentation de 9 920 $ ou une diminution de 8 175 $ de l'obligation au titre des prestations définies.

Une hausse de 0,45 % du taux d'augmentation des prestations de retraite s'appliquant à l'ensemble des régimes de retraite entraînerait une augmentation de 6 968 $ de l'obligation au titre des prestations définies.

Une variation de 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux entraînerait une augmentation de 18 847 $ ou une diminution de 14 906 $ du passif au titre des avantages futurs du personnel.

L'ajout d'un an au taux de mortalité ferait augmenter de 5 805 $ l'obligation au titre des prestations définies.

Les cotisations et paiements de l'employeur pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 devraient s'élever à 5 564 $ pour les régimes de retraite à prestations définies et à 3 080 $ pour les autres régimes d'avantages du personnel.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Date de la prochaine évaluation actuarielle	Date de la dernière évaluation actuarielle
Régimes de retraite à prestations définies		
Salariés	31 décembre 2016	31 décembre 2013
Membres de la Section 967 du Syndicat canadien de la fonction publique	31 décembre 2016	31 décembre 2013
Membres de la Section 4559 du Syndicat canadien de la fonction publique	31 décembre 2016	31 décembre 2013
Cadres dirigeants désignés	31 décembre 2016	31 décembre 2013

21 Transactions avec des parties liées

Les états financiers consolidés intègrent les états financiers de l'Association, de ses filiales et d'une entreprise associée. Les principales entités en activité sont les suivantes :

			Pourcentage de participation	
	Pays de constitution	Monnaie fonctionnelle	2016 %	2015 %
Association canadienne de normalisation	Canada	CAD	-	-
CSA America, Inc.	États-Unis	CAD	100,0	100,0
OnSpeX, Inc.	États-Unis	CAD	100,0	100,0
CFV Solar Test Laboratory, Inc.	États-Unis	USD	75,0	75,0
Canadian Standards Association de Mexico S.A. de C.V.	Mexique	CAD	100,0	100,0
CSA Servicios, S.A. de C.V.	Mexique	CAD	100,0	100,0
Grupo CSA Servicios de Mexico, S.C.	Mexique	CAD	100,0	s. o.
CSA India Private Limited	Inde	CAD	100,0	100,0
Canadian Standards Association (Far East Operations) Ltd.	Hong Kong	CAD	100,0	100,0
OnSpeX Shanghai Co., Ltd.	Chine	CAD	100,0	100,0
CCIC-CSA International Certification Co., Ltd.	Chine	CAD	65,0	65,0
CSA Group Europe Holdings Limited (anciennement, CSA Certification UK Ltd.)	Royaume-Uni	GBP	100,0	100,0
Sira Consulting Limited	Royaume-Uni	GBP	Dissoute	100,0
Sira Test and Certification Limited	Royaume-Uni	GBP	100,0	100,0
Sira Environmental Limited	Royaume-Uni	GBP	Dissoute	100,0
Sira Certification Service	Royaume-Uni	GBP	100,0	100,0
CSA Group Capital UK Limited	Royaume-Uni	GBP	100,0	100,0
CSA Group Switzerland GmbH	Suisse	Franc suisse	100,0	100,0
CSA Group Europe GmbH	Allemagne	Euro	100,0	100,0
CSA Group Italy S.r.l.	Italie	Euro	100,0	100,0
CSA Group Bayern GmbH (anciennement, mikes-testing partners GmbH et emitel GmbH)	Allemagne	Euro	100,0	100,0
MI Technology Investments Limited	Royaume-Uni	GBP	100,0	100,0
MI Technology Group Holdings Limited	Royaume-Uni	GBP	100,0	100,0
MI Automotive Technology Limited	Royaume-Uni	GBP	100,0	100,0
CSA Group Testing UK Limited (anciennement, MI Technology Group Limited)	Royaume-Uni	GBP	100,0	100,0
CSA Group Test and Certification Singapore Pte. Ltd	Singapour	Dollar de Singapour	100,0	100,0
CSA Group Japan Ltd.	Japon	Yen japonais	100,0	100,0

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au cours de l'exercice écoulé, CCIC-CSA International Certification Co. Ltd. a versé un dividende dont une tranche de 2 598 $ a été payée à une partie n'exerçant pas le contrôle. Cette entité n'avait versé aucun dividende au cours de l'exercice précédent.

Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération totale versée aux dirigeants et aux membres du conseil d'administration du Groupe CSA qui ont l'autorité et assument la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe CSA s'est établie à 6 270 $ (12 401 $ en 2015).

22 Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les activités du Groupe CSA l'exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques de l'Association vise à réduire au minimum les effets défavorables potentiels des risques sur la performance financière du Groupe CSA.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent par suite de l'évolution des conditions de marché. Le risque de marché englobe plusieurs types de risque, à savoir le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

- Risque de taux d'intérêt

  Le risque de taux d'intérêt se rapporte à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la juste valeur d'un placement ou les flux de trésorerie futurs qui en résultent. L'emprunt bancaire à taux variable du Groupe CSA l'expose à un risque de taux d'intérêt. Toutefois, ses autres actifs et passifs monétaires courants ne l'exposent pas à un grand risque de taux d'intérêt, vu leur courte durée à courir jusqu'à l'échéance.

  Le Groupe CSA investit sa trésorerie excédentaire dans des dépôts bancaires et des titres à court terme du marché monétaire qui, compte tenu de leur échéance rapprochée, n'exposent pas l'Association à un risque de taux d'intérêt important.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- Sensibilité aux variations des taux d'intérêt

  Le tableau qui suit montre la sensibilité à une variation raisonnablement possible des taux d'intérêt s'appliquant à l'emprunt bancaire. En présumant que toutes les autres variables demeurent constantes, cette variation des taux d'intérêt aurait l'effet suivant sur l'état consolidé du résultat net :

	Augmentation/ diminution %	Effet sur le résultat net et l'actif net $
31 mars 2016		
Taux d'intérêt variable	+1	251
Taux d'intérêt variable	-1	(251)
31 mars 2015		
Taux d'intérêt variable	+1	(297)
Taux d'intérêt variable	-1	297

  La variation du nombre de points de base présumée pour les besoins de l'analyse de sensibilité aux taux d'intérêt est fondée sur les conditions de marché actuellement observables.

- Risque de change

  Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des cours de change. Le Groupe CSA est exposé au risque découlant des variations des cours de change principalement du fait de ses activités d'exploitation, dans le cadre desquelles il arrive que les produits ou les charges soient libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle de l'Association. Le Groupe CSA exerce ses activités à l'échelle mondiale et comptabilise la majeure partie de ses produits et charges en dollars américains, en livres sterling et en euros. De ce fait, une partie des produits et des flux de trésorerie risquent de subir l'incidence des fluctuations du cours de change entre ces monnaies et le dollar canadien. Le Groupe CSA recourt à des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie globale de gestion des risques, afin de gérer l'exposition au risque de change découlant de ses activités. Au 31 mars 2016, l'état consolidé de la situation financière comprenait des montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros qui représentaient les pourcentages suivants de l'actif courant et du passif courant.

	2016 %	2015 %
Actif courant		
Dollars américains	20	21
Livres sterling	5	6
Euros	11	69
Passif courant		
Dollars américains	10	16
Livres sterling	7	5
Euros	14	11

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, aucun contrat de change à terme n'était en vigueur. Au cours de l'exercice, l'Association a conclu un contrat d'une valeur de 3 000 000 $ US et a converti ce montant, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit net de 72 $ dans l'état consolidé du résultat net.

- Sensibilité aux variations des cours de change

  Les tableaux qui suivent montrent l'effet d'une variation raisonnablement possible des cours de change du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, sur le résultat net du Groupe CSA (en raison des variations de la juste valeur des actifs et passifs monétaires, y compris les dérivés de change non désignés) et sur l'actif net de l'Association. L'exposition du Groupe CSA aux autres monnaies étrangères n'est pas significative.

	2016		
	Dollar américain	**Livre sterling**	**Euro**
	$	**$**	**$**
+5%	1 682	155	507
-5%	(1 682)	(155)	(507)

	2015		
	Dollar américain	**Livre sterling**	**Euro**
	$	**$**	**$**
+5%	1 562	394	352
-5%	(1 562)	(394)	(352)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- Autre risque de prix

  Le Groupe CSA est exposé au risque de prix du fait de ses placements courants qui sont investis dans des fonds communs. Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

L'exposition au risque de prix découle de placements dans des fonds communs et dans des actions dont la valeur unitaire fluctue en fonction des cours du marché, principalement des valeurs mobilières.

	Augmentation/ diminution des cours du marché %	Effet sur le résultat net et l'actif net $
Au 31 mars 2016		
Variation du cours des parts	+5	5 692
Variation du cours des parts	-5	(5 692)
Au 31 mars 2015		
Variation du cours des parts	+5	6 089
Variation du cours des parts	-5	(6 089)

Risque de crédit

Le risque de crédit lié aux instruments financiers s'entend du risque que le Groupe CSA subisse une perte financière si un client ou une contrepartie n'honore pas ses obligations envers lui ou devient insolvable. Le risque de crédit auquel est exposé le Groupe CSA découle de la trésorerie et des équivalents de trésorerie qui sont déposés auprès de banques, des placements courants dont la gestion est confiée à des sociétés de gestion des investissements et du crédit consenti aux clients. Le risque de crédit lié aux soldes détenus auprès de banques et d'institutions financières est géré conformément à la politique établie par l'Association à cet égard. Les transactions sur dérivés sont conclues exclusivement avec des banques préalablement approuvées. L'Association gère le risque de crédit lié aux placements courants en traitant uniquement avec des contreparties qui se sont vu attribuer une notation minimale de A par une agence de notation reconnue et en évaluant régulièrement l'exposition au risque de crédit.

Le Groupe CSA surveille et gère la concentration de risque de contrepartie de façon continue. Le crédit maximal consenti aux contreparties est réévalué chaque année par le conseil d'administration de l'Association, et il peut être modifié durant l'année sous réserve de l'approbation du comité des finances, d'audit et de gestion du risque de l'Association. Les limites sont fixées de manière à minimiser la concentration des risques et à réduire ainsi les pertes financières que pourrait entraîner le manquement d'une contrepartie donnée.

La valeur comptable de ces instruments représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué par la surveillance du risque de crédit qui est exercée. Les activités de surveillance du risque comprennent des examens de nature financière et autre visant à évaluer et à surveiller le degré de solvabilité des clients, à fixer des limites de crédit pour ceux-ci, à évaluer l'exposition en regard de ces limites et, dans certains cas, à exiger des avances ou des dépôts de la part des clients. Les créances des principaux clients sont évaluées pour dépréciation régulièrement tout au long de l'exercice, à la lumière de l'expérience passée.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'Association ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à leur échéance. L'Association gère le risque de liquidité en s'assurant que les fonds liés aux activités d'exploitation et les fonds liés aux activités d'investissement sont gérés de manière distincte, conformément à son énoncé des politiques et procédures en matière de placements, et en veillant à n'investir que dans des placements de premier ordre pouvant être facilement vendus sur un marché actif.

Le tableau ci-dessous résume le montant des flux de trésorerie contractuels non actualisés requis au titre des instruments financiers au 31 mars :

				2016
	Moins de 3 mois $	**De 3 mois à 1 an $**	**De 1 an à 5 ans $**	**Total $**
Obligations contractuelles				
Emprunt bancaire	1 349	4 046	19 695	25 090
Contrats de location-financement	54	179	579	812
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	48 328	-	-	48 328
	49 731	4 225	20 274	74 230

				2015
	Moins de 3 mois $	**De 3 mois à 1 an $**	**De 1 an à 5 ans $**	**Total $**
Obligations contractuelles				
Emprunt bancaire	1 302	3 904	24 444	29 650
Contrats de location-financement	56	159	269	484
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	64 453	-	-	64 453
	65 811	4 063	24 713	94 587

Gestion du capital

En matière de gestion du capital, l'Association a pour objectif de soutenir la mission que s'est donnée le Groupe CSA d'offrir un environnement meilleur, plus sûr et plus durable, où les normes visent tant les gens que les activités. Elle gère ses sources de financement de façon à assurer sa croissance par le développement et l'expansion des actifs et des programmes existants et à assurer le respect des clauses restrictives de nature financière associées à ses emprunts bancaires. L'Association considère que son capital se compose de l'actif net et de la dette, et, par l'entremise du conseil d'administration, elle a établi plusieurs exigences internes relatives à l'examen et à la surveillance de sa structure du capital. Les objectifs en matière de gestion du capital n'ont pas changé, dans l'ensemble, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

23 Éventualités, engagements et garanties

Engagements découlant de contrats de location simple

L'Association a conclu, à titre de preneur, des contrats de location simple qui prévoient les paiements au titre de la location suivants :

	2016 $	2015 $
Un an ou moins	8 685	8 127
Entre un an et cinq ans	23 761	24 423
Plus de cinq ans	15 076	19 316
	47 522	51 866

Engagements en capital

Au 31 mars 2016, le Groupe CSA avait, pour l'exercice suivant, des engagements de 4 280 $ (2 360 $ en 2015) relatifs à l'achat et à l'installation de matériel d'essai et de laboratoire et ainsi qu'aux bâtiments et à l'amélioration des bâtiments. Au 31 mars 2016, le Groupe CSA n'avait aucun autre engagement en capital outrepassant l'exercice 2017.

Litiges et passifs éventuels

L'Association est partie à un certain nombre de poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction et son conseiller juridique sont d'avis qu'il est actuellement impossible de prévoir l'issue de ces poursuites avec un degré de certitude raisonnable. Le Groupe CSA a souscrit des polices d'assurance qui couvrent les poursuites de cette nature, et toute perte qui ne serait pas entièrement couverte par ces polices d'assurance sera imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la responsabilité aura été établie.

Garanties

Conformément aux modalités d'un contrat de location, l'Association a garanti les engagements futurs envers un bailleur à l'égard d'un contrat cédé à l'acquéreur de la division QMI. Les engagements aux termes du contrat de location s'élevaient à 1 750 $ au 31 mars 2016 (2 164 $ en 2015) et ils expireront en 2020. La juste valeur de la garantie ne peut être déterminée.

24 Chiffres correspondants

Les états financiers consolidés comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers consolidés de 2016.

Nous contribuons...

À la sécurité
DES PRODUITS ET DES LIEUX

À la durabilité
DE NOTRE PLANÈTE

Au commerce
À L'ÉCHELLE MONDIALE

Groupe CSA - Siège social
178, boulevard Rexdale
Toronto, Ontario
Canada M9W 1R3
Tél. : 416-747-4000

Le Groupe CSA est une association indépendante, sans but lucratif, constituée de membres, dédiée à la sécurité, au bien commun et à la durabilité. Ses connaissances et son expertise couvrent l'élaboration de normes, la prestation de services-conseils et de formation, de services d'essai et de certification à l'échelle mondiale dans des secteurs clés incluant les emplacements dangereux et les produits industriels, la plomberie et la construction, le secteur médical, la sécurité et la technologie, les appareils ainsi que le gaz, les énergies de remplacement, l'éclairage et la durabilité, mais aussi des services d'évaluation de produits de consommation. La marque de certification CSA apparaît sur des milliards de produits partout dans le monde.

Notre objectif est de mettre les normes au service des gens et des entreprises.

Imprimé sur papier 100 % recyclé
de post-consommation